

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES ARTS DU 07/11/13

Présents :

Collège A :

Présents : Xavier Hascher (procuration à C. Damour), Pierre Litzler, Pierre Michel (procuration à I. Ahmad), Daniel Payot (procuration à B. Goy)

Collège B :

Présents : Janig Begoc, Christophe Damour, Katrin Gattinger (procuration à J. Begoc), Carola Hertel, Mathieu Schneider (procuration à Carola Hertel)

Collège du personnel IATOSS :

Présentes : Ishrat Ahmad, Maud Froeliger, Valérie Lobstein

Collège des usagers étudiants :

Présents : Pierre Aarnink, Wilfried Saint-Marc

Collège des personnalités extérieures :

Présents : Didier Coirint (Procuration à P. Litzler), Bernard Goy, Glenn Handley

Membres invités :

Présents :

Michel Demange, Amandine Geiger- Gulberti, Nathalie Grout, Geneviève Jolly, Sophie Marest,

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 03/10/13
- Budget
- Divers

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 3 octobre 2013

Le directeur de la faculté des arts salue l'ensemble des conseillers et les remercie pour leur présence. Il soumet ensuite au vote des conseillers l'approbation du procès-verbal du Conseil de faculté du 3 octobre 2013. On note 3 abstentions. Le procès-verbal du 3 octobre 2013 est donc adopté à la majorité.

2. Budget

Pierre Litzler ouvre la séance en rappelant la situation financière de l'Université de Strasbourg qui est comparable à celle d'autres facultés en France qui voient leur budget sans cesse diminuer.

Après le refus du budget présenté fin octobre pour 2014 par l'équipe de direction de l'Unistra au CA, une nouvelle proposition a été faite. Cette dotation s'avère être finalement supérieure à celle de 2013. (126979€.00). Pierre Litzler avoue être satisfait puisque la faculté des arts fait partie des 3 composantes à avoir obtenu un ajustement positif (8% d'augmentation). C'est une bonne nouvelle qu'on aurait tendance à justifier par le travail des uns et des autres mais il faut toutefois rester prudent à ce sujet. Le directeur a le sentiment qu'il y a désormais une vraie reconnaissance pour la faculté des arts de la part de la présidence de l'université.

Nathalie Grout prend à son tour la parole afin de présenter le budget qu'elle a établi pour la composante pour 2014. Les documents explicatifs relatifs au budget qui avaient été envoyés aux conseillers par mail en amont de cette réunion seront modifiés au cours de son exposé oral car une nouvelle dotation est en discussion en même temps.

Elle développe les différents points.

- augmentation de 8% par rapport à 2013

- en fonctionnement : 118847.00€

- en investissement : 25.000.00€

Cette année l'investissement a été utilisé afin d'acheter des ordinateurs pour équiper la salle 17 du Portique. Elle espère néanmoins obtenir une autre grande salle pour passer à 20 postes et qui pourrait accueillir les étudiants de la faculté des arts issus de tous les parcours.

Cinq phases ont été définies pour répartir les crédits.

Tout d'abord les dépenses incompressibles ont été évaluées pour tous les départements à hauteur de 28.950.00€

Arrivée de M. Schneider à 9h30

Désormais les composantes contribuent au paiement de la taxe des ordures ménagères (1300€) prélevé sur le budget « direction ».

Les dépenses propres à chaque département ont ensuite été dégagées (accord des pianos, matériel en design....) pour 29 600.00 €

Des fonds ont été provisionnés en cas de dépassement des heures pour 20 000.00 €.

Des crédits pour des dépenses sur projet ont été isolés (21 808.00 €) ainsi que des crédits fléchés (6 000.00 €)

Il reste 12.489.00€ qui seront ventilés pour chaque département en fonction du nombre d'étudiants.

Glenn Handley soulève ensuite la question de l'accompagnement de la professionnalisation.

Pierre Litzler répond qu'il existe des stages, en arts visuels et en musique par exemple, des personnalités extérieures sont invitées pour venir parler des différents métiers. Un suivi des stagiaires (visites sur le lieu de stage...) a déjà été mis en place en arts visuels. Il ajoute que la scolarité centrale va être démantelée dès septembre 2014. La faculté des arts va donc récupérer les inscriptions administratives, la gestion des bourses et des stages. A ce propos, une lettre ouverte des doyens a été

envoyée à la présidence afin de solliciter des postes et des locaux. La faculté des arts demande 3 postes pour pouvoir faire face dans de bonnes conditions à l'augmentation du travail dans les scolarités.

Le budget est soumis au vote des conseillers, il est adopté à l'unanimité.

Les documents relatifs au budget transmis aux conseillers seront mis en annexe de ce compte-rendu.

3. Divers

La question des heures d'enseignement est à nouveau abordée. La faculté des arts donne 24384 heures dont la moitié est occupée par les enseignants titulaires. En juillet 2013, le maintien des heures a été confirmé ainsi qu'une augmentation pour le CFMI. Suite à la relance formulée en septembre dernier, une dotation supplémentaire de 205 heures a été attribuée pour la faculté des arts. Comme le Labex doit rembourser 64 heures, on devrait alors compter une soixantaine d'heures de dépassement. Pierre Litzler confirme que cette dotation n'est encore pas suffisante et qu'il va reprendre les négociations avec la présidence.

Départ de C. Damour à 10h30.

Michel Demange souhaite savoir si la direction a plus d'informations concernant le budget de l'ESPE car pour le moment ce sont les composantes qui continuent de payer pour les cours des masters enseignement.

Janig Bégoc annonce la venue prochaine (le 12/12/13) de Gao Xingjian, prix Nobel de littérature et réalisateur du film « le Deuil de la beauté ». Le directeur en profite pour la remercier ainsi que Nathalie Bittinger qui s'est beaucoup impliquée dans ce projet fondamental pour la faculté des arts.

Le projet de Thibault Honoré concernant l'art Vodou est annoncé aux conseillers, il aura lieu en janvier 2014.

Départ de G. Handley à 10h45.

Wilfried Saint-Marc, signale que les étudiants d'arts visuels ont fait l'acquisition de la cafétéria au Palais Universitaire et proposent un concours aux étudiants de Design en vue de son réaménagement.

La séance est levée à 11H.

Le Directeur de la faculté des Arts

Pierre Litzler

